



Fermeture sas conséquences pour le président

Par **Tbag**, le **28/10/2016** à **21:00**

Bonjour,

Actuellement président d'une SAS dans le domaine du transport, mon entreprise est en grande difficultés, je totalise un découvert avoisinant les 7000 €, je souhaite arrêter mais je me sent prisonnier. Le banquier me pousse à continuer car il craint pour le découvert de 7000 €, il me propose un plan d'apurement de la dette sur 10 mois mais je doit me porter caution et j'avoue que cela m'inquiète car je ne pense pas pouvoir tenir et surtout redresser les comptes. Le banquier m'a gentiment menacé de s'en prendre à mes comptes ainsi qu'à ceux de ma femme car nos comptes sont tous dans la même banque. Je souhaite pour ma part faire une déclaration de cessation de paiement.

Question : a-t'il le droit de s'en prendre à mes comptes personnel et à ceux de ma femme ?

[s][fluo]Merci.[/fluo][/s]

******Vous ne dites jamais merci à quelqu'un ? Ici c'est indispensable.******